BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

Décision n° 301 du 9 janvier 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie maritime

NOR: INTJ1900651S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 17510 du 12 décembre 2018 (NOR: INTJ1828669S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} février 2019 :

Berron Pascal NIGEND: 154252 NLS: 8012104

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1er février 2019 :

 Le Levé Laurent
 NIGEND : 161 623
 NLS : 8018 659

 Marteau Jérémie
 NIGEND : 161 988
 NLS : 8018 057

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er février 2019 :

Vaudreville ChristopheNIGEND: 155366NLS: 8012796Lepreux LaurentNIGEND: 159977NLS: 8092980

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er février 2019 :

 Stope Mickaël
 NIGEND: 191254
 NLS: 8039987

 Lefebvre Justine
 NIGEND: 349566
 NLS: 8117000

 Guillemoto Pierre
 NIGEND: 302997
 NLS: 8090577

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 janvier 2019.

Le colonel, commandant la gendarmerie maritime, G. Grimaux